



RENFORCEMENT DES REVENUS DES MÉNAGES DES EX-COMBATTANTS

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES DES MÉNAGES DES EX COMBATTANTS DÉMobilISÉS LOCALISÉS AU " SUD KIVU"

TERMES DE RÉFÉRENCE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République Démocratique du Congo a obtenu un don de l'IDA pour appuyer la réintégration durable d'environ 4800 ex-combattants dans le cadre du Projet de Réinsertion et Réintégration (PRR) du DDR III.

En effet, une troisième phase de DDR en RDC découle de l'Accord Cadre signé à Addis-Abeba le 24/03/2013 et de la Résolution 2098 du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour normaliser l'environnement sécuritaire de la RDC en neutralisant tous les groupes armés qui représentent une menace pour la paix durable et la stabilité. Comme souligné dans les deux textes précités, le DDR III est une action cruciale dans la lutte contre les groupes armés qui opèrent activement dans la partie orientale du pays. Il vise à promouvoir la cessation de la violence et la résolution des conflits.

Le projet de Réinsertion et Réintégration PRR vise la réinsertion et la réhabilitation de +/- 4800 ex-combattants, de leur réinsertion et réintégration et prendra en compte les groupes vulnérables, les besoins spécifiques des femmes ainsi que les dépendants des ex combattants démobilisés.

Par ailleurs, à la suite des effets des conflits armés, les familles ne sont plus nécessairement des unités cohérentes et fonctionnelles. Souvent, elles n'ont ni ressources, ni capacités ni compétences pour gérer le rétablissement de leur propre vie. De même, les ex combattants qui retournent dans les communautés locales éprouvent des difficultés pour reconstruire économiquement, socialement et psychologiquement leurs ménages.

En outre, en l'absence de l'ex-combattant, les rôles familiaux principaux sont assumés par d'autres membres de la famille, y compris les rôles non traditionnels. C'est ainsi qu'en plus des bénéficiaires directs aux ex-combattants démobilisés (réinsertion, formation générale, formation qualifiante, kits de production et suivi & accompagnement), le projet prévoit aussi des appuis spécifiques aux dépendants-bras valides des ex-combattants afin d'aider leurs familles à améliorer les revenus de leurs ménages.

Les présents Termes de références (TDR) visent à préciser **(i) les objectifs et les résultats attendus ainsi que les critères de sélection des partenaires** devant mener des activités de renforcement de capacités des dépendants choisis par chaque ex-combattants en vue d'augmenter les revenus des ménages des ex-combattants.

II. DESCRIPTION DU PROJET DE RÉINSERTION ET RÉINTÉGRATION (PRR)

Les principaux objectifs du Projet visent à organiser un appui durable aux ex-combattants à travers des activités prévues dans les 5 composantes ci-après :

2.1. Réinsertion : C'est un processus qui consiste en la fourniture d'un ensemble d'appui et services aux ex-combattants en vue d'assurer la transition de la vie militaire à la vie



civile. Cela leur permettra de s'insérer dans la vie sociale et économique de leur choix. Ce processus se traduit par l'assistance transitoire aux ex- Combattants aux moyens de la dotation (i) en denrées de première nécessité, (2) en services- conseils techniques et (3) petites formations générales et spécifiques.

2.2. Réintégration socio-économique : Il s'agit d'un processus qui engage l'ex-combattant sur la voie de la réintégration durable.

De ce fait, l'intégration des membres des communautés dans les associations économiques des ex-combattants renforcera non seulement la réintégration de l'ex-combattant individuel par l'établissement de liens communautaires et de relations économiques, mais fera aussi la promotion d'une réconciliation réussie avec les communautés locales.

2.3. Appui aux ménages des Ex-combattants démobilisés

Le projet appuiera les ménages via le soutien des dépendants (bras valides) des ex-combattants, principalement le conjoint ou à défaut, un autre membre valide choisi par le démobilisé. Le dépendant choisi recevra, une assistance par le biais d'un ensemble de prestations conçues pour renforcer sa capacité à augmenter le revenu du ménage et réduire les exigences financières immédiates pesant sur l'ex-combattant.

2.4. Appui aux groupes Vulnérables

Il s'agit d'un appui aux groupes vulnérables que sera apporté aux EAFGA ainsi que le soutien du Projet dans les domaines culturels et sportifs en vue d'encourager leur réintégration sociale.

Une attention particulière sera portée au cas d'ex-combattantes qui seront traitées comme d'autres bénéficiaires masculins. La formation professionnelle tiendra compte de leurs besoins spécifiques et intérêts potentiels féminins.

Le projet fournira un appui spécifique aux ex-combattants malades chroniques et handicapés au sein des CPR. Il y sera aussi organisé un accompagnement psycho-social des ex-combattants traumatisés dans le but d'améliorer leur bien-être psychologique, renforcer les mécanismes d'adaptation positifs et le succès global de la réintégration sociale et économique, tout en faisant diminuer les éventuelles tendances à la violence et comportements violents des ex-combattants envers eux-mêmes et envers autrui.

2.5. Gestion de projet, Sensibilisation, suivi et évaluation

La gestion de projet comprend des activités qui couvrent l'administration générale et la gestion des activités du projet notamment le Suivi et Evaluation. Les activités qui seront financées par le biais de cette composante contribueront à assurer la coordination, la mise en œuvre et la gestion du projet.

La mise en œuvre du projet est soutenue par les activités de sensibilisation sur le DDR, adressées aux bénéficiaires et au public pour leur permettre de bien comprendre le processus DDR, ses avantages et ses composantes.



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
UNITÉ D'EXÉCUTION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉSARMEMENT,
DÉMobilISATION ET RÉINSERTION DES EX-COMBATTANTS
UEPN - DDR



Le Suivi et Evaluation (S&E) et le Système de Gestion de l'Information (SIG) garantiront un suivi continu des activités du Projet.

La source de financement principale du projet est constituée des Dons de l'IDA et TDRP d'un montant total équivalent à 21 500 000 dollars.

III. OBJECTIF DE LA MISSION D'ENCADREMENT TECHNIQUE DES DÉPENDANTS

L'objectif général de la mission est d'offrir un soutien aux activités génératrices de revenus en faveur de 4800 dépendants-bras valides choisis par les ex-combattants démobilisés afin de maximiser le revenu de leur ménage et de garantir la durabilité de leur réintégration.

Pour l'aire géographique indexée "Zone 8" correspondant à la partie Sud Kivu où 546 dépendants bras valides choisis par lesdits ex-combattants démobilisés sont concernés par l'accompagnement technique dont question, les objectifs spécifiques consistent entre autres à :

1. Assurer la sensibilisation liée à la réintégration des démobilisés et garantir l'autonomie économique de leurs familles ;
2. Orienter les dépendants-bras valides dans les filières leur permettant de subvenir rapidement aux besoins familiaux;
3. Appuyer les dépendants-bras valides choisis dans l'acquisition de nouvelles compétences techniques et commerciales de production économique ;
4. Assurer au cas par cas l'alphabétisation et les bases du calcul aux dépendants-bras valides choisis ;
5. Renforcer les capacités techniques des dépendants-bras valides choisis dans la production, gestion et création des revenus ;
6. Assurer la garderie des enfants en bas âge pendant les activités de formations ;
7. Assurer l'acquisition et distribution des kits de démarrage des activités génératrices de revenus en faveur des dépendants-bras valides choisis par les démobilisés ;
8. Accompagner le démarrage d'activités génératrices de revenus des dépendants-bras valides (en mode individuel et/ou associatif) en vue de renforcer celles des ex-combattants démobilisés en cas de besoin pour une bonne durabilité des activités de réintégration des démobilisés ;
9. Accompagner techniquement les dépendants-bras valides choisis et les suivre dans l'exercice de leurs activités génératrices de revenus en vue de parvenir à une auto prise en charge réelle de sorte qu'ils puissent vivre des fruits de leur travail productif ; Le suivi comprendra les tâches ci-après :
 - I. Visiter sur le terrain le dépendant bras valide pendant l'exercice de son activité;
 - II. Les conseils et orientations techniques en rapport avec l'activité pour un meilleur rendement ;



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
UNITÉ D'EXÉCUTION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉSARMEMENT,
DÉMobilISATION ET RÉINsERTION DES EX-COMBATTANTS
UEPN - DDR



- III. La démonstration de l'usage des outils et/ou intrants et/ou produits phytosanitaires (renforcement de la capacité technique et matériel).
- IV. L'appui conseil sur les conditions préalables pour démarrer une activité économique (Boulangerie/Restauration/Transformation des produits d'AGRIPEL) ;
- V. L'appui à la recherche des marchés et/ou moyens d'écoulement ; l'exploitation et la tenue des outils de gestion, à l'accès aux micro-crédits ;
- VI. L'appui à la structuration de l'association avec les membres des communautés et rédaction d'un code de conduite et R.O.I ; éventuellement à l'obtention d'un statut légal ;
- VII. L'appui conseil à la participation des démobilisés dans les associations économiques existantes ou nouvelles (suscitant la dynamique locale et la synergie interne entre les dépendants, les ex-combattants et les membres des communautés locales).

IV. FILIÈRES RETENUES

Tirant avantage des leçons apprises des deux premières phases du DDR, trois filières à rendement rapide ont été retenues pour l'appui aux dépendants-bras valides choisis par les démobilisés. Il s'agit de : (i) Boulangerie-Pâtisserie ; (ii) Restauration; (iii) Transformation des produits agro-pastoraux.

IV.1. COMPOSITION DES KITS SELON LES FILIERES RETENUES

1. Kits Boulangerie

| Nr. | Désignation | Caractéristiques techniques | Qté par bénéf. |
|-----|---------------------------------------|-----------------------------------------------|----------------|
| 1 | Four (Artisanal) | L x l x h (0,80 x 0,60 x 1,00) avec 2 tiroirs | 1 |
| 2 | Plateaux | 0,70*0,50 | 10 |
| 3 | Moules à pain | 0,10*0,20 | 10 |
| 4 | Jeu de marmites (3 pces/Grand format) | Inox | 1 |
| 5 | Tamis pour farine | En bois ou en tôle | 1 |
| 6 | Sceau (20 litres) | Matière : plastique | 1 |
| 7 | Farine de froment | Sacs de 50 kgs | 1 |
| 8 | Sel | Sacs de 25 kgs | 1 |
| 9 | Sucre | Sacs de 50 kgs | 1 |
| 10 | Huile végétale | Bidon de 20 litres | 1 |
| 11 | Levure | 1 kg | 1 |
| 12 | Abris | 2.5x3 m | 1 |

2. Kits Restauration



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
UNITÉ D'EXÉCUTION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉSARMEMENT,
DÉMobilISATION ET RÉINsERTION DES EX- COMBATTANTS
UEPN - DDR



| Nr. | Désignation | Caractéristiques techniques | Qté par bénéf. |
|-----|------------------------------|-----------------------------|----------------|
| 1 | Chaîses en plastique solide | Plastique | 12 |
| 2 | Tables carré | Plastique | 3 |
| 3 | Grand barbecue/Mbambula | En acier | 2 |
| 4 | Sacs de braise de 50 kg | | 2 |
| 5 | Service de 12 assiettes | En porcelaine | 1 |
| 6 | Service de 12 coûteaux | En inox | 1 |
| 7 | Service de 12 fourchettes | En inox | 1 |
| 8 | Service de 12 cuillères | En inox | 1 |
| 9 | Verre à eau/12 pièces | Verre | 1 |
| 10 | Grosses cuillères de cuisine | en inox | 2 |
| 11 | Grands couteaux de cuisine | en inox | 2 |
| 12 | Jeu de marmites/4 pièces | en inox | 1 |
| 13 | Farine de maïs (25 kg) | | 1 |
| 14 | Farine de manioc (25 kg) | | 1 |
| 15 | Riz (25 kg) | | 1 |
| 16 | Jeu de bassine | En plastique | 2 |
| 17 | Abris | 2.5x3 m | 1 |

3. Kits Transformation des produits agricoles

3.1. Savonnerie

| Nr. | Désignation | Caractéristiques techniques | Qté par bénéf. |
|-----|-----------------------|------------------------------------|----------------|
| 1 | Soude caustique | Sac de 50 kg | 1 |
| 2 | Huile de palme | Huile en litre | 50 |
| 3 | Produits durcissant | en litre | 1 |
| 4 | Colorant | en litre | 2 |
| 5 | Bassine métallique | 50 litres | 2 |
| 6 | Moule pour les formes | en bois/en métal de 1 m2 x 0,10 cm | 2 |
| 7 | Malaxeur savon | | 1 |
| 8 | Abris | 2.5x3 m | 1 |

3.2. Poissonnerie

| Nr. | Désignation | Caractéristiques techniques | Qté par bénéf. |
|-----|-------------------------------------------|-----------------------------|----------------|
| 1 | Four chorkor et/ou claie de fumage/salage | | 1 |
| 2 | Bois | bois | 2 m3 |
| 3 | Sel | Sel marin | 50 |
| 4 | Matière première (poisson frais) | au choix | 50 kg |
| 5 | Abris | 2.5x3 m | 1 |



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
UNITÉ D'EXÉCUTION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉSARMEMENT,
DÉMobilISATION ET RÉINsERTION DES EX- COMBATTANTS
UEPN - DDR



3.3. Meunerie

| Nr. | Désignation | Caractéristiques techniques | Qté par bénéf. |
|-----|------------------------|-----------------------------|----------------|
| 1 | Petit moulin à essence | 100 kg/heure | 1 |
| 2 | Manioc | Cossette de manioc | 100 kg |
| 3 | Maïs grain | Grain | 100 kg |
| 4 | Sac vide | sac de 50 kg | 20 |
| 5 | Carburant | Essence | 20 litres |
| 6 | Lubrifiant | Huile moteur SAE | 2 |
| 7 | Abris | 2.5x3 m | 1 |

V. RÉSULTATS ATTENDUS

1. Au moins 80% des dépendants (bras valides) sont sensibilisés sur le PRR ;
2. Au moins 80% des dépendants (bras valides) désignés par les démobilisés sont formés dans les filières génératrices de revenus en tenant compte des besoins en capacités de production ;
3. Au moins 80% des dépendants (bras valides) sont organisées dans les activités génératrices de revenus viables en individuel et/ou en association/coopérative, suivant les formations reçues ;
 - a. 218 bénéficiaires, soit 40% de dépendants (bras valides) ont acquis une capacité dans les activités génératrices de revenus à savoir la boulangerie et pâtisserie ;
 - b. 218 bénéficiaires, soit 40% de dépendants (bras valides) ont acquis une capacité dans les activités génératrices de revenus à savoir la transformation et conservation des produits agricoles, de pêche et d'élevage ;
 - c. 110 bénéficiaires, soit 20% de dépendants (bras valides) ont acquis une capacité dans les activités génératrices de revenus à la savoir la restauration/cuisine.
4. 70% des conjoints (es) des ex-combattants rapportent percevoir les démobilisés comme étant socialement réintégrés dans la communauté (ventilation par sexe et par activité agricole/non agricole) ;
5. 80% des dépendants bras valides ayant des enfants en bas âge ont bénéficié des services de garderie d'enfants pendant leurs formations de capacitation.

VI. LOCALISATION DES BÉNÉFICIAIRES CIBLES

Les bénéficiaires ont été répartis en zones d'intervention, chacune d'elles devant être couverte par un seul consultant ; Toutefois les "consultants postulants" pourront

Avenue Gemena N° 5088, Quartier Socimat, Kinshasa- Gombe/R.D.Congo.

E-mail : admprojet@yahoo.fr --- Site web : www.uepnDDR.cd



exprimer leur intérêt et de surcroît soumettre leurs propositions sur un maximum arrêté à deux (2) zones d'intervention, et ce, suivant deux (2) dossiers distincts.

| | ZONE | TERRITOIRE/VILLE | TOTAL |
|---------------------|---------------|-------------------------|--------------|
| SUD-KIVU | ZONE 8 | BUKAVU | 86 |
| | | IDJWI | 16 |
| | | KABARE | 56 |
| | | KALEHE | 173 |
| | | UVIRA | 105 |
| | | FIZI | 56 |
| | | WALUNGU | 36 |
| | | MWENGA | 18 |
| TOTAL Zone 8 | | | 546 |

VII. PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant (firme ou ONG) devra remplir les conditions suivantes :

- Capacité organisationnelle et stabilité dans le financement ;
- Capacité logistique de déploiement sur l'ensemble du territoire de la RDC ;
- Expérience d'au moins trois (3) ans dans la conduite des projets d'encadrement des femmes ou des projets similaires ;
- Avoir une expérience d'au moins trois (3) ans dans le domaine du développement communautaire social, notamment les questions du genre, de résolution pacifique de conflits et de réinsertion socio-économique des personnes vulnérables;
- Expérience d'au moins deux (2) ans assortie d'une réussite prouvée dans la conception d'outils de collecte de données quantitatives et la conduite d'enquêtes ;
- Bonne connaissance des concepts 'livelihoods' (conditions de vie des ménages) et 'empowerment' (l'autonomie) ;
- Capacité d'organiser des formations dans les domaines liés à la boulangerie-pâtisserie, la restauration et/ou la transformation des produits issus de l'agriculture, pêche et de l'élevage ;
- Expérience avérée dans l'encadrement et diffusion des technologies appropriées en faveur de petits entrepreneurs économiques dans les filières ci-dessus citées ;
- Avoir déjà travaillé dans des projets en RDC serait un atout ;

Le Personnel clé de la mission devra compter au minimum :

- Un Coordonnateur /Superviseur ayant au moins un diplôme en gestion ou équivalent avec une expérience avérée d'au moins cinq (5) dans le domaine du développement communautaire social, notamment les questions du genre, de résolution pacifique des conflits et de réinsertion socio-économique des personnes vulnérables; et dans la



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
UNITÉ D'EXÉCUTION DU PROGRAMME NATIONAL DE DÉSARMEMENT,
DÉMOBILISATION ET RÉINSERTION DES EX-COMBATTANTS
UEPN - DDR



planification, la mise en œuvre et la supervision d'activités visant l'intensification et la diversification du système de production économique ;

- Un Comptable-Caissier expérimenté détenant au moins un diplôme de gradué en Sciences Commerciales, Gestion financière ou d'un titre équivalent ; et justifiant d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dont deux (2) ans dans la gestion financière.
- Techniciens qualifiés (au moins niveau A2) dans les filières d'activités concernées à savoir : (i) la boulangerie-Pâtisserie, (2) la restauration et (3) transformation des produits agropastoraux. Un Technicien pour une tranche de 1 à 50 dépendants à encadrer.

Ils doivent également avoir :

- a. une bonne connaissance des questions liées à la culture d'entreprise du secteur privé ;
- b. une expérience minimum de 3 ans dans le domaine de renforcement des capacités des producteurs à la base ;
- c. une bonne maîtrise des techniques d'animation rurale et mobilisation des producteurs économiques

VIII. RAPPORTAGE

Un rapport de démarrage de projet devra être soumis un mois après la signature du contrat.

Le Consultant fournira par la suite un rapport trimestriel en trois (3) exemplaires copies dures et en version électronique.

A la fin de la mission, le consultant présentera un rapport consolidé sur l'accompagnement technique des activités d'appui aux dépendants des démobilisés (5) exemplaires copies dures et en version électronique. Il devra intégrer les commentaires et suggestions de toutes les parties prenantes dans le document final y compris les observations pertinentes relevées lors de la validation.

IX. DURÉE DE LA MISSION : Neuf (9) mois.